



Foire aux questions (FAQ) du programme de leadership de conservation

Cette foire aux questions (FAQ), destinée aux candidats potentiels pour qu'ils puissent décider s'ils devraient soumettre une demande au CLP, leur fournit des réponses aux questions relatives à ce processus. Les candidats devraient également la consulter en conjonction avec les lignes directrices pour l'application : <http://www.conservationleadershipprogramme.org/Apply.asp>

Si vous avez des questions qui ne sont pas abordées ici, veuillez nous faire parvenir un e-mail à clp@birdlife.org. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de répondre aux questions par téléphone.

Instructions :

Cliquez sur l'une des questions ci-dessous pour accéder à la réponse. Cliquez sur **Retour en haut de page** à tout moment pour revenir au début.

FAQ générale :

Pour quelle bourse devrais-je faire une demande ?

Quel est le montant du financement qu'un projet peut recevoir ?

Quand mon projet CLP devrait-il commencer ?

FAQ concernant les critères d'attribution :

Combien de temps les projets CLP peuvent-ils durer ?

Combien de personnes peut-il y avoir dans une équipe CLP ?

Quels sont les pays admissibles pour un financement CLP ?

Les membres de l'équipe CLP peuvent-ils être originaires de pays à revenu élevé ?

La bourse CLP peut-elle être utilisée pour financer une maîtrise / un doctorat ?

Qu'entendez-vous par développement des capacités ?

Mes espèces cibles sont classées par l'IUCN comme NT/LC/ non évaluées. Mon projet est-il admissible ?



Le financement CLP peut-il être utilisé pour couvrir des travaux de laboratoire ?

Le financement CLP peut-il être utilisé pour aider à soutenir des projets déjà existants ?

Le financement CLP peut-il être utilisé pour payer les salaires ?

Les candidats peuvent-ils participer à plus d'un projet CLP ?

Qui peut être membre d'une équipe de projet CLP ?

Les candidats peuvent-ils être employés par des organisations partenaires du CLP ?

Une équipe de projet peut-elle être modifiée (par exemple si un membre ne peut plus y participer) ?

Qu'entendez-vous par « conservationniste en début de carrière » ?

Quelles sont les qualités du candidat idéal ?

FAQ concernant le processus de candidature :

Quel type de soutien le CLP peut-il offrir durant le processus de candidature ?

Les candidatures peuvent-elles être soumises dans une langue autre que l'anglais ?

J'éprouve des difficultés à saisir toutes mes informations dans le formulaire de candidature en ligne.

J'éprouve des difficultés à saisir des informations dans la zone / les champs budget du site sur le formulaire de candidature en ligne.

Jusqu'à quel point le budget devrait-il être détaillé ?

Quelle est la date limite pour soumettre une candidature ?

Où dois-je soumettre ma candidature ?

Si je ne réussis pas cette année, pourrais-je à nouveau présenter ma candidature lors du prochain cycle d'attribution ?

Quels autres types d'avantages sont-ils disponibles pour les équipes ayant reçu une bourse CLP ?

En quoi consiste le stage international de formation du CLP ?

Puis-je recevoir l'aide d'un mentor pendant le processus de candidature ?

En quoi consiste le processus d'examen ?

Qui sont les évaluateurs ?

FAQ générale :

Pour quelle bourse devrais-je faire une demande ?

Il existe trois types de bourses de projet CLP : Futur conservationniste, Suivi et Leadership. Les bourses Futur conservationniste sont pour de nouveaux projets n'ayant pas encore bénéficié du soutien du CLP dans le passé. Les bourses de Suivi sont pour ceux ayant bénéficié précédemment de bourses Futur conservationniste et qui désirent continuer et élargir le travail effectué par leur précédent projet. Les bourses Leadership sont attribuées aux lauréats des bourses de Suivi qui souhaitent développer davantage leur projet, généralement avec un plus grand accent sur la conservation par opposition à la recherche. **Assurez-vous de mentionner la bourse exacte lorsque vous vous connectez sur le site de candidature en ligne.**

[Retour en haut de page](#)

Quel pourrait être le montant du financement d'un projet ?

Le CLP peut offrir jusqu'à 12 500 \$ pour les bourses Futur conservationniste, 20 000 \$ pour les bourses de Suivi et 40 000 \$ pour les bourses Leadership. Les fonds provenant d'autres bailleurs de fonds peuvent être inclus dans le budget du projet, cependant le montant total des fonds demandés au CLP devrait couvrir au moins 50 % du budget du projet. Par exemple, : le budget du projet Futur conservationniste pourrait comprendre les 12 500 \$ demandés au CLP et jusqu'à 12 500 \$ au maximum d'autres bailleurs de fonds ou, dans un autre scénario, ce budget ne pourrait consister que du montant des 12 500 \$ demandés au CLP sans autres donateurs.

[Retour en haut de page](#)

Quand mon projet CLP devrait-il commencer ?

Les bourses du CLP sont annoncées durant le mois d'avril de chaque année avec les fonds disponibles au début du mois de mai. Vous devrez prendre en compte ces dispositions au moment de déterminer la date de début de votre projet qui ne peut commencer avant le mois de mai uniquement si vous avez un financement provenant d'autres sources. Un membre de chaque équipe lauréate de l'année en cours sera invité à assister à un stage de formation internationale parrainé par le CLP qui aura lieu au mois de juin / juillet. Il est préférable que les activités principales de votre projet commencent après cette formation, afin que votre équipe puisse y incorporer les outils et les concepts qui vous auront été présentés durant ce stage. Cependant, cela n'est pas obligatoire étant donné la variation des saisons sur le terrain.

[Retour en haut de page](#)

FAQ concernant les critères d'attribution :

Combien de temps les projets du CLP peuvent-ils durer ?

La durée d'un projet CLP varie selon le type de bourse que vous recevez. Pour un projet Futur conservationniste, elle devra être entre trois et douze mois ; pour un projet de Suivi ce sera jusqu'à

deux ans et pour un projet Leadership jusqu'à trois ans. L'équipe devra réaliser tous les travaux sur le terrain, l'analyse ainsi que le rapport final au cours de cette période.

[Retour en haut de page](#)

Combien de personnes peut-il y avoir dans une équipe CLP ?

Tous les projets CLP devraient avoir une équipe d'au moins trois personnes. Il n'y a pas de limite au nombre de personnes dans une équipe, cependant un rôle significatif et clairement défini devra être établi pour chaque membre. La plupart des équipes comprennent entre 3 et 5 personnes.

[Retour en haut de page](#)

Quels sont les pays admissibles pour un financement du CLP ?

En 2015 le CLP acceptera UNIQUEMENT des propositions de projets à mettre en œuvre dans l'un des 22 pays suivants : **Algérie, Angola, Azerbaïdjan, Brésil, Chine, Égypte, Géorgie, Inde, Indonésie, Iraq, Koweït, Libye, Malaisie, Mexique, Mozambique, Oman, Afrique du Sud, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie, Émirats Arabes Unis et Vietnam.**

[Retour en haut de page](#)

Les membres de l'équipe du CLP peuvent-ils être originaires de pays à revenu élevé ?

Les membres de l'équipe ne provenant pas de pays admissibles à un financement du CLP, à l'exception de ceux soumis à des sanctions par le Royaume Uni / l'UE / Les États-Unis / l'ONU, sont autorisés à participer à des projets financés par le CLP à condition qu'au moins la moitié de l'équipe du projet provienne du pays cible et que ce projet soit dirigé ou codirigé par un ressortissant du pays cible. Veuillez noter que les sélectionneurs ne considéreront pas favorablement un projet si une partie importante du budget devrait être utilisée pour couvrir les vols internationaux des membres de l'équipe.

[Retour en haut de page](#)

La bourse CLP peut-elle être utilisée pour financer une maîtrise / un doctorat ?

Il est possible pour un membre de l'équipe d'utiliser les données recueillies dans le cadre d'un projet CLP pour une thèse universitaire. **Cependant, cela ne pourrait en être l'objectif principal et toute proposition comprenant la collecte de données pour une thèse devra démontrer comment le projet va au-delà de cette activité.** Une équipe pourrait atteindre cet objectif, par exemple, en posant une question de recherche supplémentaire à une thèse. Cette question sera explorée au cours du projet, en y ajoutant un engagement communautaire ou une composante politique, ou toute autre activité axée sur la conservation. Le projet devrait démontrer comment il ambitionne de renforcer les capacités de conservation. **Le financement CLP ne peut pas être utilisé pour couvrir les coûts liés aux frais de scolarité, aux conférences ou aux bourses d'études.**

[Retour en haut de page](#)

Qu'entendez-vous par développement des capacités ?

Pour le CLP, le développement des capacités est d'améliorer les compétences techniques de conservation ainsi que celles de leadership. Les candidats du CLP devront démontrer comment le projet renforcera les capacités de tous les membres de l'équipe.

[Retour en haut de page](#)

Mes espèces cibles sont classées par l'IUCN comme NT/LC/ non évaluées. Mon projet est-il admissible ?

Pour être admissible à un financement CLP, les espèces cibles devront généralement être considérées au niveau mondial comme menacées, ce qui pour le CLP signifie ayant une catégorisation de vulnérable (VU), en danger (EN) ou en danger critique d'extinction (CR) de l'IUCN. Les projets axés sur des espèces ayant des données insuffisantes (DD) sont acceptés à condition que le demandeur puisse démontrer un besoin urgent de mesures de conservation. **Pour les projets sur plusieurs espèces, au moins une espèce par groupe taxonomique étudié devra être classée comme menacée. Pour tout projet ayant des espèces cibles n'appartenant pas à l'une des catégories ci-dessus, le demandeur devra fournir des preuves suffisantes - habituellement sous la forme de littérature revue par des pairs - suggérant que l'action de conservation urgente est nécessaire.** Les listes de l'IUCN les plus à jour sont disponibles à : <http://www.iucnredlist.org/search>

[Retour en haut de page](#)

Le financement CLP peut-il être utilisé pour couvrir des travaux de laboratoire ?

Généralement, les bourses CLP ne couvrent pas les coûts importants liés aux analyses en laboratoire, sauf dans les cas où le travail de laboratoire en question est urgent et nécessaire pour la conservation, par exemple pour les tests de la chytridiomycose.

[Retour en haut de page](#)

Le financement CLP peut-il être utilisé pour aider à soutenir des projets déjà existants ?

NON. Les projets devront entreprendre de nouveaux travaux et ne pas soutenir la poursuite de projets existants sauf en ce qui concerne les projets de Suivi et de Leadership ayant déjà reçu des bourses CLP.

[Retour en haut de page](#)

Le financement CLP peut-il être utilisé pour payer les salaires ?

Les bourses CLP ne peuvent pas être utilisées pour couvrir les salaires des membres de l'équipe ou des conseillers externes. Cependant, les lignes directrices du CLP permettent des allocations raisonnables pour couvrir les frais de subsistance de base. Il est important que votre proposition comprenne une justification et une présentation claires des coûts de toutes les allocations que vous souhaitez couvrir grâce au financement CLP.

[Retour en haut de page](#)

Les candidats peuvent-ils participer à plus d'un projet CLP ?

Les candidats ne peuvent participer qu'à un seul projet CLP à la fois et jusqu'à trois projets CLP Futur conservacionniste au total, à condition qu'ils ne servent pas plus d'une seule fois comme chef d'équipe.

[Retour en haut de page](#)

Qui peut être membre d'une équipe de projet CLP ?

Une équipe de projet peut comprendre des personnes appartenant à divers domaines, origines et lieux de travail. Les membres de l'équipe ne doivent pas tous être des biologistes. Par exemple, une équipe pourrait consister en un étudiant d'université ayant une expérience de travail avec les médias, deux membres du personnel d'une ONG locale menant des travaux sur le terrain et une personne ayant récemment obtenu une maîtrise en éducation et qui veut travailler dans l'éducation en matière de conservation. Nous encourageons la diversité des compétences au sein des équipes pour qu'elles soient capables de réaliser les activités du projet. Alternativement, une équipe pourrait consister en trois personnes travaillant toutes pour la même ONG locale, possédant différents domaines d'expertise et qui pourront contribuer au projet.

[Retour en haut de page](#)

Les candidats peuvent-ils être employés par des organisations partenaires du CLP ?

Non, un membre de l'équipe ne peut être un employé à temps partiel / à temps plein ou un entrepreneur d'aucune des organisations partenaires de CLP, à savoir CLP BirdLife International, Fauna & Flora International et la Wildlife Conservation Society. Veuillez noter que ce critère s'applique uniquement à la liste des personnes directement employées par les organisations nommées ci-dessus et ne s'applique pas à celles employées par une organisation distincte affiliée à ces organisations.

[Retour en haut de page](#)

Une équipe de projet CLP peut-elle être modifiée (par exemple si un membre ne peut plus y participer) ?

Le CLP encourage fortement l'élaboration d'une équipe impliquée dans le projet du début à la fin. Nous comprenons cependant que des circonstances imprévues peuvent, par moments, intervenir. Oui, une équipe de projet peut donc être modifiée, cependant les équipes devront aviser le CLP de tout changement d'équipe et les nouveaux membres devront être approuvés par le CLP avant de rejoindre l'équipe officiellement. Les nouveaux membres de l'équipe devront répondre aux critères d'admissibilité du CLP. Les équipes devront contacter clp@birdlife.org pour toute demande de modification de l'équipe du projet.

[Retour en haut de page](#)

Qu'entendez-vous par « conservacionniste en début de carrière » ?

Tous les candidats aux bourses Futur conservacionniste et les nouveaux membres de Suivi et de Leadership doivent être des conservacionnistes en début de carrière. Nous entendons par là que les candidats ne doivent pas avoir plus de 5 années d'expérience rémunérée en conservation. Chaque

demandeur devra fournir des preuves qu'il satisfait à ce critère, par exemple sous la forme d'un historique détaillé de son emploi dans le formulaire de demande. Les activités académiques telles qu'un doctorat ne comptent pas comme expérience rémunérée.

[Retour en haut de page](#)

Quelles sont les qualités du candidat idéal ?

Pour nous, le candidat idéal pour une bourse CLP : est en début de carrière, démontre un excellent potentiel pour la capacité et le développement de leadership, possède déjà une certaine expérience pratique ou universitaire de la conservation et démontre une passion pour les questions de conservation.

[Retour en haut de page](#)

FAQ concernant le processus de candidature :

Quel type de soutien le CLP peut-il fournir durant le processus de candidature ?

L'équipe du CLP peut examiner les ébauches de propositions soumises à clp@birdlife.org jusqu'à deux semaines avant la date limite de candidature et fournir un feedback. En outre, le site du CLP contient des informations détaillées relatives à la planification et la mise en œuvre du projet. L'équipe du CLP peut aider à mettre les candidats en contact avec les pays partenaires et / ou lauréats précédents du CLP pouvant apporter un soutien aux demandeurs durant le processus de candidature. Pour plus de détails, veuillez consulter les pages de candidature.

[Retour en haut de page](#)

Les candidatures peuvent-elles être soumises dans une langue autre que l'anglais ?

Non, les examinateurs dont nous dépendons pour fournir un feedback sur les candidatures sont majoritairement des anglophones. Si l'anglais n'est pas votre langue maternelle, nous vous encourageons fortement à faire lire votre proposition finale par un anglophone. Nous fournissons des copies de nos documents de candidature en arabe, en français, en espagnol, en russe, en chinois et en portugais. Cependant elles sont conçues pour servir de point de référence afin d'aider les candidats à se familiariser avec nos lignes directrices et le format de la demande, toutes les candidatures finales devront être soumises en anglais via notre plateforme de candidature en ligne.

[Retour en haut de page](#)

J'éprouve des difficultés à saisir toutes mes informations dans le formulaire de candidature en ligne.

Certains des champs du formulaire de candidature en ligne ont des limites prédéterminées de mots devant être respectées. Le cas échéant ces limites sont affichées à côté de la description de chaque champ.

[Retour en haut de page](#)

J'éprouve des difficultés à saisir des informations dans la zone / les champs budget du site sur le formulaire de candidature en ligne.

Certains des champs du formulaire de candidature en ligne sont des uniquement chiffres, par exemple, saisissez 750 pour 750 km² et 300 au lieu de 300 \$.

[Retour en haut de page](#)

Jusqu'à quel point le budget devrait-il être détaillé ?

Votre budget devrait fournir une présentation détaillée de vos dépenses prévues permettant au comité d'examen de déterminer si vos coûts sont raisonnables. Une justification doit être soumise pour tout article de plus de 1 000 \$ et plus de détails doivent être fournis pour toute section du budget prenant une part importante dans la bourse du CLP. Par exemple, il ne suffit pas de mettre : coûts de transport = 5 000 \$, une présentation détaillée de ce chiffre doit être fournie avec le montant du carburant, la location de véhicules, les billets d'autobus, etc.

[Retour en haut de page](#)

Quelle est la date limite pour soumettre une candidature ?

La date limite de candidature pour 2015 sera environ un mois après l'appel aux propositions, actuellement l'appel aux propositions 2015 est prévu pour début janvier 2015. Les candidats sont fortement encouragés à présenter une ébauche de leur proposition **au moins** deux semaines avant la date limite pour que nous puissions fournir un feedback avant la soumission définitive.

[Retour en haut de page](#)

Où dois-je soumettre ma candidature ?

Les candidatures finales devront être soumises via notre site de candidature en ligne : <http://awards.conservationleadershipprogramme.org/>. Veuillez noter que nous ne sommes pas en mesure d'accepter les candidatures finales soumises sous forme de fichiers PDF.

[Retour en haut de page](#)

Si je ne réussis pas cette année, pourrais-je à nouveau présenter ma candidature lors du prochain cycle d'attribution ?

Oui, nous accepterons une nouvelle soumission des propositions à condition que toutes les questions invoquées lors du rejet initial soient adressées, notre objectif étant de toujours fournir aux candidats le feedback des examinateurs.

[Retour en haut de page](#)

Quels autres types d'avantages sont-ils disponibles pour les équipes ayant reçu une bourse CLP ?

Tous les membres de l'équipe participant à un projet lauréat du CLP deviennent des membres de notre réseau global d'anciens candidats. En tant que membres de ce réseau, les anciens ont accès à un certain nombre de ressources et de possibilités, y compris : des cours de formation sponsorisés

par le CLP sur des sujets à priorité élevée, des subventions de voyage pour assister à des formations et des conférences, du mentorat par d'autres anciens et par le personnel des partenaires du CLP ainsi que l'accès au site exclusif de réseautage social.

[Retour en haut de page](#)

En quoi consiste le stage international de formation du CLP ?

Une personne de chaque équipe lauréate de la bourse sera invitée à participer à « l'atelier intensif de formation de gestion de la conservation et du leadership » de deux semaines tenu au mois de juin / juillet. Cet atelier se concentre sur les thèmes suivants : développement personnel et collectif du leadership, planification et gestion de projet, stratégies de changement de comportement et de communication, collecte de fonds, changement climatique et services écosystémiques ainsi que formation aux meilleures pratiques. Chaque participant pourra faire du réseautage avec les autres participants et développer un solide réseau professionnel, facilitant une future collaboration internationale. À la fin du stage, les lauréats auront de nombreux outils nécessaires pour planifier et réaliser un projet et pour en communiquer les résultats à un large éventail d'auditoires. Tous les ateliers auront un solide volet pratique avec des discussions de groupe entre les animateurs et les participants. L'équipe devrait s'assurer que le participant choisi bénéficiera des sujets énumérés. Tous les instructeurs conduiront leurs séances en anglais et toutes les feuilles de travail et la communication du CLP se fera en anglais. Il sera difficile pour les participants ne parlant pas anglais de pleinement tirer profit des cours. **Nous vous encourageons fortement à choisir un représentant ayant une bonne maîtrise de la langue anglaise.** Si ce n'est pas possible, nous pouvons fournir un interprète en cas de nécessité absolue. Le participant à la formation sera un représentant de son équipe et fera une présentation de son projet financé par le CLP. Le participant est également supposé apporter les compétences et les connaissances acquises durant le stage à son équipe ainsi qu'assurer la formation du reste de l'équipe. Le CLP couvrant tous les frais raisonnables liés à la formation, ceux-ci ne devraient donc pas être pris en compte dans le budget du projet.

Cliquez ici pour consulter une vidéo qui vous aidera à comprendre ce qu'est le stage international de formation : <http://www.youtube.com/watch?v=qEToi97L5iU>

[Retour en haut de page](#)

Puis-je recevoir l'aide d'un mentor pendant le processus de candidature ?

Oui. L'équipe du CLP peut vous mettre en contact avec les précédents lauréats et d'autres qui aideront à guider les équipes durant le processus de candidature. Veuillez nous faire parvenir un e-mail à clp@birdlife.org pour obtenir plus de détails.

[Retour en haut de page](#)

En quoi consiste le processus d'examen ?

Le processus d'examen se compose de quatre étapes distinctes, une première pour analyser les demandes ne satisfaisant pas aux critères de base d'attribution, une deuxième basée sur les commentaires de nos experts évaluateurs, une troisième est réalisée par les organisations partenaires du CLP et les lauréats finaux seront choisis par le comité de sélection finale composé d'un panel de juges. Après chaque étape, l'équipe du CLP fournira à tous les candidats non retenus un feedback externe afin de les encourager à renforcer leur candidature.

[Retour en haut de page](#)

Qui sont les évaluateurs ?

Nos évaluateurs proviennent d'un large éventail de sources, y compris d'universités, d'ONG de conservation, d'institutions de recherche et d'anciens participants du CLP. Les évaluateurs du CLP sont normalement des experts dans leur domaine géographique ou taxonomique, ils sont là pour fournir des orientations sur la faisabilité d'un projet particulier.

[Retour en haut de page](#)